

# MAIRIE DE ST ALBIN DE VAULSERRE

## Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 9 Juin 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vendredi neuf juin à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Présidence :** Cédric Milani, Maire  
**Présents :** Marc Rochet, Gilbert Longo, Karine MOLLIER adjoints  
Fabien Gallice, Christian Girard-Cusin, Estelle Milani, Maryline Lortjean,  
Léa Mollier, Conseillers,  
**Absent excusé et représenté :**  
**Absents non excusés et non représentés :**  
**Secrétaire de séance :** Karine MOLLIER

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 9 mai 2023.

- **Modification de l'ordre du jour**  
Délibération subvention à l'association « Tous au sport »
- **Décisions prises par le MAIRE**
  - Mr Dartois veut créer une association « Tous au Sport », dont le siège serait sur la Commune le Maire, le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> adjoint ont donné leur accord de principe pour une mise à disposition de la salle des fêtes 2h le mardi et 2 h le mercredi.
  - Le devis « CLIMPAC » à la Bridoire d'un montant de 498€ TTC pour l'entretien du système de climatisation et de chauffage (Mairie et salle des fêtes, « 9 unités intérieur » et « 1 extérieur » a été signé « bon pour accord ».  
Pour rappel notre prestataire actuel était à 600€.
  - Le Rugby de Massieu a été autorisé exceptionnellement à utiliser le stade le 3 juin 2023 pour une matinée découverte du sport.
  - Nous avons eu le retour d'ISERE RENOV et de la DSIL pour lancer les travaux de la salle des fêtes.
  - Le Comice Agricole 2024 devrait avoir lieu à Saint Albin de Vaulserre en accord avec la Mairie de Saint Martin de Vaulserre. Une première réunion aura lieu le 15 juin 2023 à 20h.
  - Pour donner suite au sinistre de la salle des fêtes en date du 29 avril 2023, un rendez-vous avec les experts des assurances a eu lieu le jeudi 1 juin 2023. Nous sommes en attente des conclusions.
  - Les actes de propriété, régularisation, de l'hospice et de la grange ont été finalisés et transmis au service en charge de faire le transferts des biens (du CCAS à la Commune).

-Nous avons modifié la demande de subvention de voirie « Lotissement le Maréchal » avec le rajout du busage.

- **Délibération Désignation des délégués du conseil municipal et suppléant pour l'élection des sénateurs.**

Les résultats sont les suivants :

- MILANI Cédric est élu délégué titulaire.
- ROCHET Marc est élu délégué suppléant.
- LONGO Gilbert est élu délégué suppléant.
- MILANI Estelle est élue déléguée suppléante.

- **Délibération Travaux de désamiantage, mise en place de toiture bacs acier isolant et panneaux photovoltaïques de la salle des fêtes.**

Après les explications de Mr le Maire concernant les travaux de rénovation de la salle des fêtes et à la suite de l'appel d'offre Caduc,

Pour rappel

-A la suite d'une déclaration d'infructuosité, l'acheteur peut suivant les motifs de la déclaration, et sous réserve que les conditions initiales du marché public ne soient pas substantiellement modifiées, passer un marché sans publicité ni mise en concurrence ou un dialogue compétitif.

Mr le Maire présente les devis de l'entreprise ETERA

<b>Estimation Coût de l'opération</b>		
<b>Devis</b>	<b>Opération</b>	<b>Coût HT</b>
<b>DE01274</b>	Désamiantage de la salle des fêtes total	55 517,00 €
<b>DE00379</b>	Reprise de la couverture des vestiaires après désamiantage	16 404,00 €
<b>DE00379</b>	Reprise de la couverture de la salle des fêtes après désamiantage	59 381,00 €
<b>20231605</b>	Panneaux photovoltaïques	29 066,00 €
<b>Total</b>		<b>160 368,00 €</b>

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de donner l'autorisation à Mr le Maire de signer pour accord les devis.

## Délibération association « Tous au sport »

Après les explications de Mr le Maire concernant l'association « Tous au sport » en cours de création.

**Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité, de donner l'autorisation à Mr le Maire d'accorder une subvention de 100€ à l'association « Tous au sport » après réception de leur statut.**

- Point Vitesse

Pour rappel lors du conseil municipal du 9 mai 2023, Mr le Maire, a exposé la Synthèse d'analyse des relevés des vitesses sur la commune du 21/02/23 au 08/03/23. Il a été convenu de prendre le temps de la réflexion avant d'envisager des modifications au plan de circulation sur la commune.

Ce jour, vendredi 9 juin 2023, le Conseil municipal décide de le mettre à l'ordre du jour de la prochaine commission travaux.

- Point Archi'Nature

Thaïs et Christopher, les artistes, seront sur la commune le 10-11 juin 2023 et présents au repas d'animation le dimanche 11 juin.

- Point « La ruralité en mouvement »

Dimanche 02 juillet :

- \* Balade à partir 8h jusqu'à 9h. (8km)
- \* Spectacle de marionnette à 11h30
- \* Théâtre à 16h.
- \* Marché de producteurs

- Point Travaux

### **Eclairage**

Devis ITELEC pour l'éclairage du Stade de foot a été signé « Bon pour accord » par le Maire (6 lumières pour un montant de 2228.19€ ht)

- Comice Agricole

Les Abrets en Dauphiné  
27 août 2023 concours de labours  
2 et 3 septembre comice agricole

- Fin de la réunion à 22h51

Secrétaire de Séance  
Karine MOLLIER



Le Maire,  
Cédric Milani

